



Vivez l'Effet Qi Gong

REGLEMENT INTERIEUR

Etre et Bien Etre est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, dont l'adhérent est membre dès lors qu'il se sera acquitté du montant de sa cotisation annuelle fixée par le club.

Etre et Bien Etre est rattaché à la fédération française Sports pour Tous, ce qui donne droit à chacun de ses membres à une licence sportive qui y est attenante, et une assurance pour la pratique de l'activité, sous la responsabilité de l'animateur de la séance.

1- Les portables doivent être éteints durant les séances.

2- A chaque séance, l'adhérent doit pouvoir justifier de son adhésion au club en présentant sa carte de membre si elle lui est demandée.

3- L'adhérent doit être muni, de chaussures réservées à la pratique d'une activité en salle (autre que les chaussures avec lesquelles il arrive !), d'une tenue correcte mais décontractée afin de vivre pleinement la séance.

4- La durée d'un cours varie de 1h00 à 1h30 ; le club accepte les départs prématurés dès lors qu'ils se font dans la plus grande discrétion afin de ne pas déranger les autres pratiquants ; dans ce même esprit, il est demandé d'arriver à l'heure afin de ne pas perturber la mise en condition du début de cours.

5- L'association pratique un tarif dégressif au trimestre calendaire selon le moment de l'inscription, valable tout au long de l'année, ainsi qu'un échelonnement du paiement de la cotisation possible sur les 3 premiers mois de l'année scolaire, mais **n'accordera aucun**

remboursement dès lors que la cotisation sera réglée.

6- Il sera accordé 2 séances d'essais gratuites à toute personne envisageant de s'inscrire dès lors qu'elle se sera fait connaître auprès d'un responsable du club.

7- Le club bénéficie de l'hébergement en salle accordé par la mairie de Belfort ; tout membre s'engage donc à respecter le lieu et le matériel mis à disposition, de même qu'à ce titre et celui d'un souci de sécurité, aucune personne étrangère au club (non membre, enfants accompagnants, animaux,) ne sera autorisée à rester dans la salle de cours durant ce dernier ; seul l'accès à la salle de pratique sera autorisé aux adhérents.

8- Le club se réserve le droit de remercier tout adhérent perturbant le cours, et ce à n'importe quel moment de l'année.

9- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant survenir pendant les cours

Informations club : Notre site internet : etreetbienetre90.fr

Nous contacter : Tél Dominique 06.87.06.06.12 OU dom.venck@orange.fr

Séances les Mardis soir 20h / 21h30 et Jeudis soir 18h30 / 20h00 – Mercredi soir 20h / 21h

Maison quartier des Forges / Maison quartier Vieille Ville BELFORT / Gymnase 112 (av Jaurès)